

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 1,
Numéro 3,
Novembre 2025**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2025 : 3.767

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;

KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;

KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;

LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;

MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Gninin Aïcha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;

TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;

TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;

YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;

YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

SILUE N'tchabétien Oumar

Maître de conférences CAMES,
Université Alassane Ouattara

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («.... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Les rapports nature et pouvoir politique dans la littérature de Bernard Dadié et Friedrich Schiller**
N'Dah Franck Ben Houassa KOUAMÉ & Léon Charles N'CHO..... 1-15
2. **La politique étrangère de la République fédérale d'Allemagne face au régime d'apartheid en Afrique du Sud de 1949 à 1990**
Jean-Yves KOUASSI & Ardjouman FOFANA..... 16-32

Etudes hispaniques

3. **Uso de preposiciones a/en y por/para por los estudiantes marfileños : análisis de errores**
Kouakou Béhégbin Désiré KONAN & Ousmane DIAWARA 33-43
4. **Estudio comparativo entre la sociocrítica de Pierre Zima y el Pachacuti literario agruediano**
Doforo Emmanuel SORO..... 44-57
5. **La violencia en la novela testimonial latinoamericana: un estudio de las obras de Manlio Argueta**
Kouassi Abraham PALANGUE..... 58-72

Anglais

6. **Femmes, résistance et espoir dans A Lesson Before Dying de l'écrivain afro-américain Ernest J. Gaines**
Adama SORO..... 73-85
7. **Epistemic and dynamic markers and their discursive functions in political and legal discourses in 1984**
Kouakou Félix KOFFI..... 86-96

Lettres Modernes

8. **Lecture transpoétique de chants de brumes de Kama Kamanda**
Carlos SÉKA..... 97-113
9. **Paratextualité et significativité textuelle de Le commandant Chaka de BABA Moustapha**
Kouadio Jean Parfait KAKOU..... 114-139
10. **De la performance à la sanction du personnage sexué chez Zola : une descente aux enfers ?**
Famahan SAMAKÉ..... 140-158

11. Du viol à la survivance : étude sociolittéraire de cicatrices de Cheikh Omar Zoré	
TIBIRI Dieudonné.....	159-179
12. Naturalisme zolien et intertextualité romantique : exemple du roman Le Rêve d'Emile Zola	
Assane Faye NDIAYE.....	180-193
13. Discours intermédiaire comme principe narratif dans Nouvel an chinois de Koffi Kwahulé	
Nancy Mireille Kanon.....	194-207
14. Le narrateur enfant, porte-voix du chaos socio-politique africain dans l'écriture mabanckouenne	
Angèle Nonnourou COULIBALY Épse KEI.....	208-221
15. Fonctionnement des phatèmes d'ouverture et de clôture dans les échanges conversationnels entre élèves et entre enseignant-élèves	
Brighella Jofrène KAYA BOUSSEMBOU, Prisca Aubain MFOUTOU & Alain Fernand Raoul LOUSSAKOUMOUNOU.....	222-233
16. Chanter le tabou pour théâtraliser l'indicible en Côte d'Ivoire : dérision, subversion et engagement dans la musique ivoirienne contemporaine	
YOKORE Zibé Nestor, ADJOUMANI Kouassi Martin & GOH Tianet Yannick Emmanuel.....	234-253
17. La pérennité des forêts verdoyantes de la région du Tonkpi en Côte d'Ivoire : une sommation des génies bienfaiteurs	
Wato Pierre LIEU.....	254-265

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

18. L'Intelligence artificielle générative, levier de transformation de l'enseignement-apprentissage et de la communication à l'ENSup de Bamako	
Ousmane DRAMANE.....	266-282
19. Pour une approche culturelle de l'impact des médias sociaux sur l'intelligence économique	
GUEU Singo Provos & DJE BI Kahou Albert.....	283-299
20. Revue de l'alphabet de l'Abbey	
N'Guessan Edmond APIA.....	300-314
21. Information éditoriale et téléphonie mobile en Côte d'Ivoire : modèle de diffusion avec le « SMSlivres »	
Renaud-Guy Ahioua MOULARET.....	315-337
22. Pour une herméneutique sémiotique du rite "kpe sɔsɔ" du Sud du Togo	
Zinsou HOUNZANGBE.....	338-355

- 23. Pratique du bilinguisme en milieu scolaire tchadien :
le cas du Lycée Joseph Brahim Seid (Pala) du Mayo-Kebbi Ouest**
OUSMANE HASSANE OUSMANE, MOUYEBE OUASSANG &
ALI MOUSSA..... 356-375
- 24. Les pratiques journalistiques en Afrique face
à l'émergence de l'intelligence artificielle**
Maimouna DIA & Abdou DIAW..... 376-387

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

- 25. Augustin Kassi : odyssée d'un peintre naïf dans le monde de l'art**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 388-401
- 26. Le conte, moyen d'éducation et d'enracinement culturel
de la jeunesse en Côte d'Ivoire**
Ahouné Aké Marx..... 402-416
- 27. Le Tangani, identité culturelle des Baoulé Ayaou de Bouaflé
à l'épreuve de la modernité**
Didier Patrick ABBÉ & Kiklan Désiré TOURÉ..... 417-430

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

- 28. Les maisons coloniales commerciales de Dimbokro :
un patrimoine négligé**
Nagnénégué KONE..... 431-440

Histoire

- 29. Les forces de sécurisation des élections présidentielles (FOSEP) au Togo :
entre heurs et heurts (1993-2020)**
Kouamé Jean Luc KOUASSIBLE & DIAKITE Brahim..... 441-458
- 30. Savoirs et savoir-faire indigènes au Khasso :
cas de la prise de culotte et de pagne**
DIANKA Balla..... 459-476
- 31. La vie socioculturelle des populations transfrontalières :
Cas des Nafana, Mo-Degha et Koulango (XIX^e-XX^e siècle)**
Mamadi Noumtché OUATTARA & Adja Doubia Angèle KOUAKOU..... 477-488
- 32. La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso,
de 1963 à 2009**
Alphonse BONI & Boubacar SAMBARE..... 489-505
- 33. Une relecture de l'ambassade britannique en pays ashanti en 1817**
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE..... 506-522
- 34. Intervention des grandes puissances dans les crises en Afrique centrale :
entre partenariats et enjeux géopolitiques ?**
METSENA NDJAVOUA & Fodé Bangaly KEITA..... 523-533

- 35. L'évolution historique des relations économiques transsahariennes avec la partie occidentale du bassin du lac Tchad**
Aboukar ABBA TCHELLOU..... 534-546
- 36. Rituel du couronnement du pharaon Horemheb dans l'Égypte du Nouvel**
Assa Dramane TRAORE..... 547-561

Géographie

- 37. Variabilité climatique et saisons pluvieuses dans les régions du Gontougo et de l'Indenié-Djuablin (Est de la Côte d'Ivoire)**
Ali Kouabenan KOUAKOU, Kouakou Charles KONAN,
Kouadio Philippe Michael KONAN & Arsène DJAKO..... 562- 579
- 38. Pêche et changement climatique dans le delta central du Niger : cas de la commune de Djenné au Mali**
Idrissa Issa CISSE & Mahamar ATTIN 580- 593
- 39. Cartographie de l'érosion hydrique par application du modèle RUSLE à Akouai-Santai (Bingerville)**
Kobenan Etienne BINI, Kouadio Eugène KONAN,
Seydou Alassane SOW & Tiégbo TOURE..... 594-610
- 40. Les conditions de vie des personnes déplacées dans l'ouest du Niger (Gothèye)**
DAOUDA BANA ASKANDARA &
ABDOULAYE BOUREIMA HASSANE..... 611-625
- 41. Perception des nuisances socio-environnementales des déchets d'emballages plastiques dans la ville de bouaké (Côte d'Ivoire)**
Bakary FOFANA, Angby Koffi Sidoine YAO &
Ahou Wlibly Ferdinand-Marcelle TAÏ & Bazoumana DIARRASSOUBA..... 626-641
- 42. Perception des populations sur la gestion des services sanitaires et la qualité de soins dans la commune urbaine de Koudougou (Centre-Ouest du Burkina Faso)**
Sylvain Roger BONKOUNGOU & Mathieu NAMA..... 642-657
- 43. État des lieux de la gestion des ordures ménagères au port d'Abidjan**
YRO Koulai Hervé, DJORO-DJAPI Élodie Ange Éléonore &
TOURE Noun Nadine Vanessa..... 658-670
- 44. Rôle stratégique des radios locales dans la reconstruction sociale à Toulepleu**
GAHIÉ Gnatin Mathias, KOFFI Assoumou André Luc,
Yaraba YEO KOFFI Brou Émile & LOUKOU Alain François..... 671-688
- 45. Typologie résidentielle et dynamiques socio-spatiales de l'habitat dans la commune de Port-Bouët (Abidjan, Côte d'Ivoire)**
Ohomon Bernard EVIAR & N'Dri Ernest KOUADIO..... 689-706

- 46. Dynamiques d'occupation et réorganisation des activités touristiques sur le littoral de Port-Bouët à Abidjan (Sud-Côte d'Ivoire)**
Kouassi Aimé YAO..... 707-721
- 47. Effets environnementaux des activités économiques transfrontalières à Igolo (commune d'Ifangni)**
QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou, SABO Denis & DOSSOU GUEDEGBE Odile V..... 722-740
- 48. Migration planifiée et stress foncier dans le département de Bouaflé, centre-ouest ivoirien**
Ouattara Issa BOURAHIMA, Kouassi Combo MAFOU & Coulibaly SEIDOU..... 741-758
- 49. Problèmes environnementaux à Abobo-Sagbé : former à l'écocitoyenneté, une urgence éducative et sanitaire en Côte d'Ivoire**
Tintcho Assetou KONE épouse BAMBA..... 759-776
- 50. Pratiques agricoles et dégradation des terres dans le canton Bénoye (département de Ngourkosso au sud du Tchad)**
KELGUE Salomon, DJEMON Model & NODJIHOUDOU Alexis 777-793
- 51. Facteurs morpho-climatiques du risque d'inondation de la plaine alluviale sur l'axe Bakel-Matam (fleuve Sénégal)**
Gallo NIAN, Seydou Alassane Sow, Mbagnick FAYE & Mamadou NDIAYE..... 794-812
- 52. Facteurs climato-marins et dynamique côtière de Grand-Bassam de 1980 à 2023**
Abazé Henri-Joël BEDA, Yao Dieudonné KOUASSI & Kouamé Fulgence KOUAME..... 813-826
- 53. Maraîchage des femmes à Karakoro : entre opportunités économiques et fragilités structurelles**
Kouakou Camille GOLI, Tiécoura Hamed COULIBALY, Yao Mathias LOUKOU, Tchérégnimin Alidjata YEO & Koffi Simplicie YAO..... 827-843

Philosophie

- 54. Le féminisme en contexte africain : vers une égalité réelle entre l'homme et la femme ?**
Christ Guy Roland GBAKRÉ 844-858
- 55. De la culture du blâme à la culture positive de l'erreur : enjeux d'une conscience éthique d'amélioration continue en milieu médico-hospitalier**
Keumian Anicet DAGUI..... 859-875

56. La valeur sociale du darwinisme au-delà des frontières de la lutte et de la sélection	
Bourahima Ouattara N'GUETTIA.....	876-888
57. L'Afrique et le défi de développement social	
Firmin Konan YAO.....	889-901
58. L'éthique à l'épreuve des stratagèmes bioéconomiques de l'industrie biotechnologique chez Céline Lafontaine	
Attchoumounan Paulin OUATTARA.....	902-916
59. Violence par les élèves dans les écoles secondaires du Sénégal : le paradoxe de l'enseignement des valeurs morales	
Guène FAYE & Ousmane KANTE	917-934
60. Probabilisme et démocratie en Afrique : Quelle contribution ?	
Koffi Mathurin N'GUESSAN.....	935-945
61. Technosolutionnisme et environnement : enquête d'éthique des technologies vertes	
Sionfoungon Kassoum COULIBALY.....	946-958

Anthropologie et sociologie

62. Foi, pratiques religieuses et performances des étudiants du département de Sociologie de l'université de Kara (Togo)	
Nadiédjoh TCHELEGUE, Tamégnon YAOU & Yarou GUERA CHABI YORO.....	959-975
63. Protection et prise en charge de l'enfant au Mali : services et établissements étatiques et conventionnés	
Drahmane Fondo.....	976-996
64. Les élèves acteurs et victimes. Une analyse sur les expériences de consommation de drogues au Collège Catholique Monseigneur René Kouassi de Dabou	
ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon & NIAMKE Jean Louis.....	997-1018
65. Radicalisation des groupes islamiques au nord du Mali : une analyse socio-politique du phénomène	
KONE Drissa & TOUKPO Guy Oscar Sical.....	1019-1030
66. Mutations foncières et reconfiguration des rapports à la terre à Gokra (centre-ouest ivoirien)	
BRIGNON TAPE Gboua Axel-wilfried & KONE Moussa	1031-1049
67. L'accompagnement numérique des enfants par les parents : fracture ou continuité éducative ?	
GNAHORE Batty Gervais.....	1050-1064

- 68. CMU et non-recours : analyse sociologique des perceptions et pratiques des premiers étudiants bénéficiaires de Bouaké (Côte d'Ivoire)**
Amenan Ruth Marylise KOUASSI, Sandra Méledje MEL & Attia Michel AKABILE 1065-1085
- 69. Gouvernance des Dros et résilience des victimes à Bouaké**
JOSELINE SAGOUHI GNAKA, MANAN Gnamien Elie & TCHETCHE Obou Mathieu..... 1086-1102
- 70. Enjeux et défis de stabilisation des rapports sociaux dans le milieu rural ivoirien**
Roméo BIE & Ludmilla Yaa Kra Mensan Adjéi..... 1103-1118
- 71. Résilience des populations riveraines dans la gestion des ressources de l'Okpara à Tchaourou au Bénin**
Amoussoun Zacharie BADJAGOU, Abdel Aziz MOSSI & Okry Brice IDJIWA..... 1119-1137
- 72. Diversité de formes de gestion conjointe de la famille chez les couples mariés d'Air-France (Bouaké, Côte d'Ivoire)**
KONAN Yao Escar, YEBOUA Atta Kouassi Didier & KOUAKOU Konan Jérôme..... 1138-1155

Psychologie

- 73. Réseaux sociaux, organisation du travail et procrastination chez les élèves de 3e à Adjamé**
Yemou Jeanne N'TAIN..... 1156-1173
- 74. Intelligence émotionnelle, Motivation et Investissement Subjectif chez les enseignants du secondaire public de Côte d'Ivoire**
Aya Michèle Edith Koffi..... 1174-1188
- 75. Vécu psychique du trauma de la violence sexuelle chez une survivante de l'ONG Bloom**
Kouakou Alain PRAO, Ekissi Jean Armel KOFFI & Marie-Joelle Akiapo AKIAPPO..... 1189-1206
- 76. Mécanismes endogènes de santé mentale en contexte de crise sécuritaire : Cas de Kaya (Burkina Faso)**
Ali TAO, Marian BELEM, Daouda KOUMA & Rasmata NABALOU BAKYONO..... 1207-1221

Science de l'éducation

- 77. Résoudre la crise des séries scientifiques aux lycées de Toliara par le renforcement du matériel didactique**
Bastoin CHADHOULI & Marinah NANTENAIKO..... 1222-1238
- 78. Les usages de l'intelligence artificielle et leur incidence sur les performances scolaires des élèves du secondaire au Burkina Faso**
Adama TRAORE & Benjamin SIA..... 1239-1256

SECTION 4 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 79. Cadre conceptuel et théorique de la gouvernance des marchés publics :
une esquisse littéraire**
Soumaïla ONGOÏBA, Houdou Attikou DIALLO & Abdoulaye MAIGA..... **1257-1274**
- 80. Vers une meilleure accessibilité aux services de santé
grâce aux énergies renouvelables au Mali :
cas de la commune rurale de Kalaban Coro**
Ahmadou Abdourahimi DIALLO, Bokary DIALLO,
Adama DIABATÉ & Houdou Attikou DIALLO..... **1275-1288**
- 81. Contribution des institutions de microfinance
au bien-être des femmes en Guinée**
Diarra ZOUMANIGUI & Fatoumata Kenda DIA..... **1289-1305**

Typologie résidentielle et dynamiques socio-spatiales de l'habitat dans la commune de Port-Bouët (Abidjan, Côte d'Ivoire)

Ohomon Bernard EVIAR

Université Félix Houphouët-Boigny,

Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire,

Email : bernardeviar@gmail.com

&

N'Dri Ernest KOUADIO

Université Félix Houphouët-Boigny,

Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire,

Email : ernestkouadio.ci2012@yahoo.fr

Date de soumission : 14-10-2025

Date de publication : 30-11-2025

Résumé

Cette étude examine les dynamiques résidentielles et les disparités du cadre de vie dans la commune de Port-Bouët. À travers une méthodologie mixte alliant recherche documentaire, observation directe, entretiens semi-directifs et enquête par questionnaire auprès de 376 chefs de ménage, quatre quartiers représentatifs ont été investigués : Commissariat-SOGEFHIA, Aéroport, Vridi-Canal-SIR et Anani-Amanou. Les résultats révèlent une typologie résidentielle contrastée. Les logements de standing regroupant duplex (12,2 %) et villas (20,3 %) se concentrent à SOGEFHIA (30 % de duplex) et à l'Aéroport (43 % de villas), traduisant l'implantation des classes moyennes et supérieures. L'habitat économique constitué des appartements (15,9 %), maisons simples (16,2 %), concessions (16,3 %) et studios (8,1 %) illustre des conditions intermédiaires mais inégalement réparties : les appartements dominent à SOGEFHIA (58 %), tandis que les concessions se concentrent à Anani-Amanou (36 %). Enfin, les baraques (9,3 %), dont 50 % à Anani-Amanou, témoignent de la précarité urbaine et de la persistance des occupations spontanées. Ces contrastes traduisent une forte stratification socio-spatiale : modernisation résidentielle dans certains quartiers, précarité persistante dans d'autres. L'habitat à Port-Bouët apparaît ainsi comme un indicateur des inégalités urbaines et un révélateur des tensions entre marché foncier, croissance démographique et gouvernance urbaine.

Mots-clés : Dynamiques socio-spatiales, Gouvernance urbaine, Habitat résidentiel, Inégalités urbaines, Port-Bouët (Abidjan)

Residential typology and socio-spatial dynamics of housing in the municipality of Port-Bouët (Abidjan, Ivory Coast)

Abstract

This study examines residential dynamics and disparities in living conditions in the municipality of Port-Bouët. Using a mixed methodology combining documentary research, direct observation, semi-structured interviews and a questionnaire survey of 376 heads of household, four representative neighbourhoods were investigated: Commissariat-SOGEFHIA, Aéroport, Vridi-Canal-SIR and Anani-Amanou. The results reveal a contrasting residential typology. Luxury housing, including duplexes (12.2%) and villas (20.3%), is concentrated in

SOGEFHIA (30% duplexes) and the Airport (43% villas), reflecting the presence of the middle and upper classes. Affordable housing, consisting of flats (15.9%), single-family homes (16.2%), concessions (16.3%) and studios (8.1%) illustrate intermediate but unevenly distributed conditions: apartments dominate in SOGEFHIA (58%), while concessions are concentrated in Anani-Amanou (36%). Finally, shacks (9.3%), 50% of which are in Anani-Amanou, are evidence of urban precariousness and the persistence of spontaneous occupation. These contrasts reflect significant socio-spatial stratification: residential modernisation in some neighbourhoods, persistent precariousness in others. Housing in Port-Bouët thus appears to be an indicator of urban inequality and a revealing indicator of tensions between the land market, population growth and urban governance.

Keywords: Socio-spatial dynamics, Urban governance, Residential housing, Urban inequalities, Port-Bouët (Abidjan)

Introduction

La croissance rapide et souvent désordonnée des grandes métropoles africaines s'accompagne de profondes mutations dans l'organisation des espaces résidentiels. En Côte d'Ivoire, Abidjan illustre particulièrement ce phénomène à travers l'hétérogénéité de ses communes, où se superposent des habitats de standing, des logements économiques et des formes précaires de résidence. Cette dynamique traduit à la fois la pression foncière, la diversification des profils socio-économiques et les limites de la planification urbaine.

La commune de Port-Bouët, située au sud d'Abidjan, constitue un exemple emblématique de cette complexité résidentielle. Ancien espace marqué par ses fonctions industrielles et portuaires, Port-Bouët connaît aujourd'hui une recomposition de ses paysages urbains sous l'effet des logiques foncières, des interventions immobilières institutionnelles et des stratégies résidentielles des ménages. Les contrastes entre quartiers tels que Commissariat-SOGEFHIA, Aéroport, Vridi-Canal-SIR et Anani-Amanou révèlent des inégalités profondes dans l'accès au logement, la qualité des infrastructures et les modes d'occupation de l'espace.

L'intérêt de cette étude réside dans l'analyse de la typologie de l'habitat et des dynamiques socio-spatiales qui structurent l'organisation résidentielle de Port-Bouët. En mettant en lumière la distribution des différents types de logements (duplex, villas, appartements, maisons simples, concessions, studios et baraques), il s'agit de montrer comment l'habitat devient un indicateur de différenciation sociale et un révélateur des mutations urbaines. Cette perspective permet de mieux comprendre les contradictions d'une urbanisation marquée à la fois par des logiques de modernisation et par la persistance de la précarité.

La méthodologie adoptée repose sur une enquête de terrain conduite en 2025, appuyée par des observations directes et une analyse statistique de la répartition spatiale des logements. Les

données recueillies offrent un éclairage sur les interactions entre facteurs économiques, choix résidentiels et politiques urbaines.

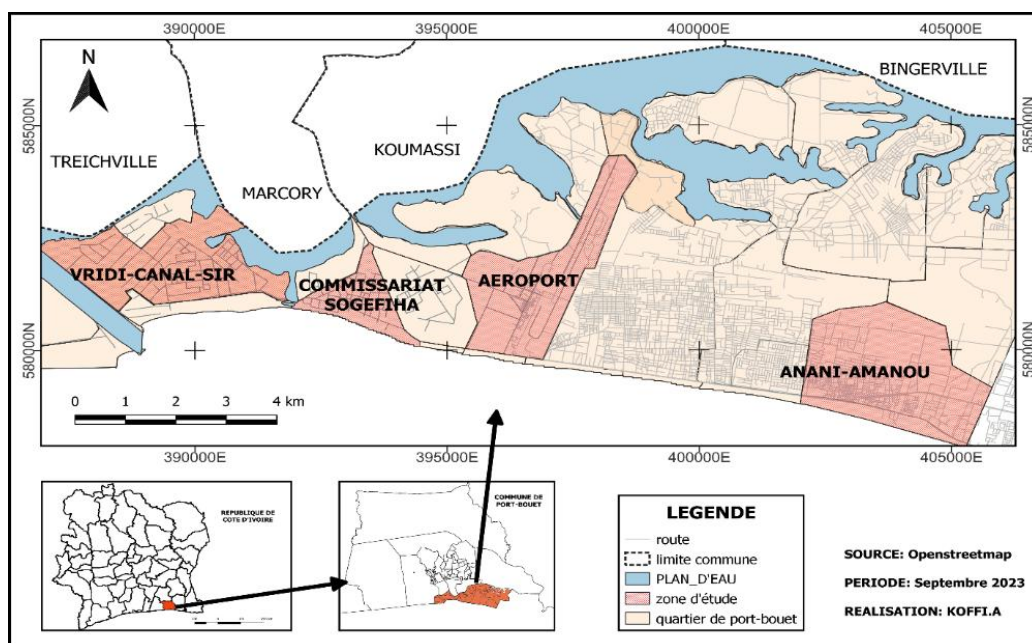
L'article s'articule autour de deux axes principaux : d'une part, la présentation de la typologie des formes d'habitat observées à Port-Bouët ; d'autre part, l'analyse des dynamiques socio-spatiales qu'elles traduisent, en mettant en évidence les inégalités et les recompositions résidentielles au sein de la commune.

1. Zone d'étude

La commune de Port-Bouët a été érigée en commune de plein exercice en 1980, dans le cadre du vaste projet de communalisation initié par l'État ivoirien. Elle fait partie intégrante des dix communes qui composent la ville d'Abidjan. Située au sud de la capitale économique, elle se localise à environ 5°25'08'' de latitude Nord et 3°55'77'' de longitude Ouest.

Port-Bouët s'étend sur une superficie de 7 745 hectares et longe le littoral sur une dizaine de kilomètres, au-delà du canal de Vridi. Cet espace comprend plusieurs quartiers emblématiques parmi lesquels l'Aéroport, Vridi-Canal-SIR, le Commissariat-SOGEFIHA et Anani-Amanou, qui constituent les principales zones retenues pour cette étude.

Figure 1 : Carte de situation géographique des quartiers étudiés



2. Méthodologie de recherche

La recherche documentaire a constitué la première étape, jouant un rôle exploratoire et de cadrage. Elle a permis de collecter des données secondaires à partir d'ouvrages généraux et spécialisés sur l'urbanisation et l'habitat en Afrique de l'Ouest, de thèses, mémoires et articles scientifiques consacrés aux dynamiques urbaines ivoiriennes, de rapports techniques et

statistiques produits par l'Agence nationale de la statistique (INS), l'ANSat et d'autres institutions, ainsi que de textes officiels relatifs aux politiques urbaines et foncières en Côte d'Ivoire.

Ces documents ont été consultés principalement dans les bibliothèques de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody et de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), ce qui a permis de disposer d'un cadre conceptuel et empirique solide.

Afin de compléter les informations issues de la documentation, des enquêtes de terrain ont été menées en 2025. Trois techniques complémentaires de collecte de données ont été mobilisées :

- Entretiens semi-directifs : réalisés à l'aide de guides d'entretien, ils ont permis de recueillir des données qualitatives auprès des autorités municipales de Port-Bouët, des chefs de quartier et des responsables de jeunes. Ces échanges ont porté sur les modes d'accès au foncier, les stratégies de production du logement et les politiques locales en matière d'aménagement urbain.
- Observation directe : conduite à partir d'une grille d'observation, elle a consisté à évaluer sur les sites étudiés la typologie des logements, leur état de conservation, les infrastructures disponibles ainsi que les caractéristiques de l'environnement immédiat.
- Enquête par questionnaire : elle a constitué la principale source de données quantitatives. Le questionnaire a été administré aux chefs de ménage, considérés comme des acteurs centraux des choix résidentiels.

La population mère a été estimée à 17 756 chefs de ménage (RGPH 2021, ANSat 2025). Pour déterminer la taille de l'échantillon, un échantillonnage aléatoire simple a été adopté en tenant compte des paramètres statistiques suivants : niveau de confiance fixé à 95 % ; marge d'erreur retenue à 5 % ; proportion estimée à 0,5 en l'absence de valeur connue ; coefficient de marge correspondant au seuil de confiance.

Le calcul de la taille de l'échantillon a été effectué à l'aide de la formule proposée par Aragon et al. (2009, p. 20) pour les populations finies.

$$n = \frac{N \times t^2 \times P(1-P)}{e^2 \times (N-1) + t^2 \times P(1-P)} \quad n = \frac{17\,756 \times 1,96^2 \times 0,5(1-0,5)}{0,05^2 \times (17\,756-1) + 1,96^2 \times 0,5(1-0,5)} \quad n = 376$$

L'application de cette formule a permis d'obtenir un effectif de 376 chefs de ménage, garantissant la représentativité et la validité statistique des résultats.

La répartition de cet échantillon a été effectuée proportionnellement entre les quatre quartiers étudiés, selon leur poids démographique (Tableau 1).

Tableau 1 : Répartition par quartiers des chefs de ménage enquêtés

Quartiers	Commissariat SOGEFHIA	Aéroport	Vridi-canal-sir	Anani-amanou	Total
Chefs de ménage	705	4 310	4 576	8 165	17 756
Echantillon par quota	15	91	97	173	376

Source : ANSat, RGPH 2021 et enquêtes de terrain, 2025

La combinaison de ces approches (documentaire, qualitative et quantitative) a permis une triangulation méthodologique garantissant la robustesse des analyses. Ce croisement des données a facilité l'identification des logiques d'inégalités spatiales, des contrastes résidentiels et des conditions de vie différenciées au sein de la commune de Port-Bouët.

3. Résultats

3.1. L'habitat résidentiel de standing (Duplex et villas)

L'habitat résidentiel de standing occupe une place particulière dans la structuration urbaine de Port-Bouët. Il se caractérise par des constructions modernes, spacieuses et durables, destinées principalement aux ménages appartenant aux classes moyennes et supérieures. Les formes dominantes de ce type d'habitat sont représentées par les duplex et les villas, qui se distinguent par leur architecture soignée, leurs matériaux de qualité et leurs équipements de confort. Leur implantation traduit une sélectivité foncière et sociale, concentrant ces logements dans des quartiers planifiés comme l'Aéroport et SOGEFHIA. Ces habitats incarnent à la fois un signe d'ascension sociale et un vecteur de différenciation spatiale dans le tissu urbain de la commune.

3.1.1. Les duplex : caractéristiques et répartition

Les duplex constituent une forme d'habitat de haut standing, caractérisée par la juxtaposition ou la superposition de deux appartements indépendants, l'un situé au rez-de-chaussée et l'autre à l'étage. Conçus en matériaux durables et souvent dotés de clôtures solides, ils offrent un confort résidentiel élevé et traduisent le statut social de leurs occupants. La photographie ci-dessous illustre de manière concrète ce modèle résidentiel emblématique, observé dans le quartier de l'Aéroport à Port-Bouët.

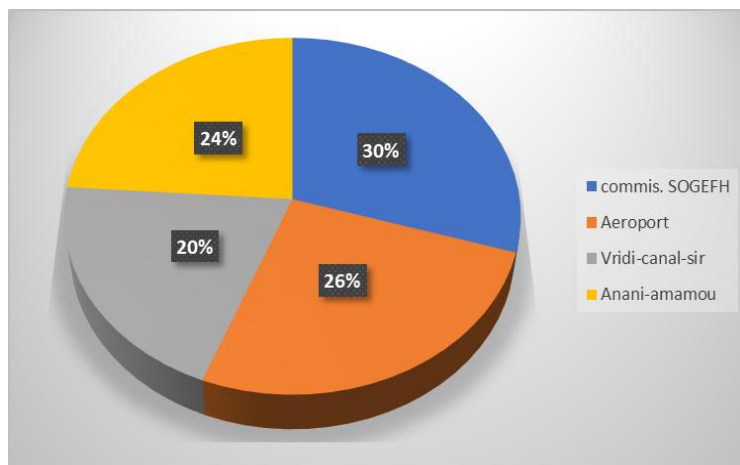
Photo 1 : Exemple d'habitat de haut standing de type duplex dans le quartier Aéroport



Prise de vue : EVIAR O. Bernard, 2025

La répartition spatiale des duplex dans la commune de Port-Bouët révèle des contrastes notables entre les quartiers étudiés. Ces logements de haut standing, destinés principalement aux ménages à revenus stables, ne s'implantent pas de manière uniforme mais suivent les logiques socio-économiques et foncières propres à chaque zone. Ainsi, certains quartiers comme SOGEFHIA et l'Aéroport apparaissent comme des pôles privilégiés pour ce type d'habitat, tandis que Vridi et Anani en concentrent des proportions plus réduites. La figure ci-après illustre cette distribution différenciée des duplex selon les espaces d'enquête.

Figure 1 : Répartition spatiale des duplex dans les quartiers étudiés



Source : Enquêtes de terrain, Août 2025

Les duplex occupent une place centrale dans l'organisation résidentielle de Port-Bouët. Ils représentent 12,2 % des logements, avec une forte concentration à SOGEFHIA (30 %) et à l'Aéroport (26 %), zones privilégiées par les fonctionnaires et ménages à revenus réguliers. Ces habitations, construites en matériaux durables et clôturées, symbolisent sécurité, confort et valorisation sociale, répondant aux attentes des classes moyennes et supérieures.

À l'opposé, leur proportion à Vridi-Canal-SIR (20 %) demeure réduite, en raison de la vocation industrielle et portuaire qui limite l'implantation résidentielle de standing. Cette disparité montre que leur répartition dépend autant des opportunités foncières et des politiques locales d'aménagement que de la demande sociale.

Sur le plan symbolique, les duplex constituent un marqueur de distinction socio-spatiale. Leur concentration à SOGEFHIA traduit l'action de la SOGEFHIA dans la promotion de logements modernes, tandis qu'à l'Aéroport, elle s'explique par le profil socio-économique des résidents.

Ainsi, la distribution inégale des duplex révèle la stratification résidentielle de Port-Bouët et illustre les contradictions d'une urbanisation abidjanaise marquée par la juxtaposition de quartiers privilégiés et de zones populaires ou industrielles.

3.1.2. Les villas : formes d'habitat planifié et expression du standing résidentiel

Les villas constituent une forme d'habitat planifié associée au confort et au prestige social à Port-Bouët. Construites en matériaux durables, elles se concentrent dans les quartiers SOGEFHIA et Aéroport, habitées par des ménages stables aux revenus moyens ou élevés. Elles traduisent une urbanisation maîtrisée et symbolisent la réussite sociale des classes moyennes urbaines. Leur présence contribue à la différenciation spatiale du tissu résidentiel, comme l'illustre la Photo 2, prise dans le quartier Aéroport.

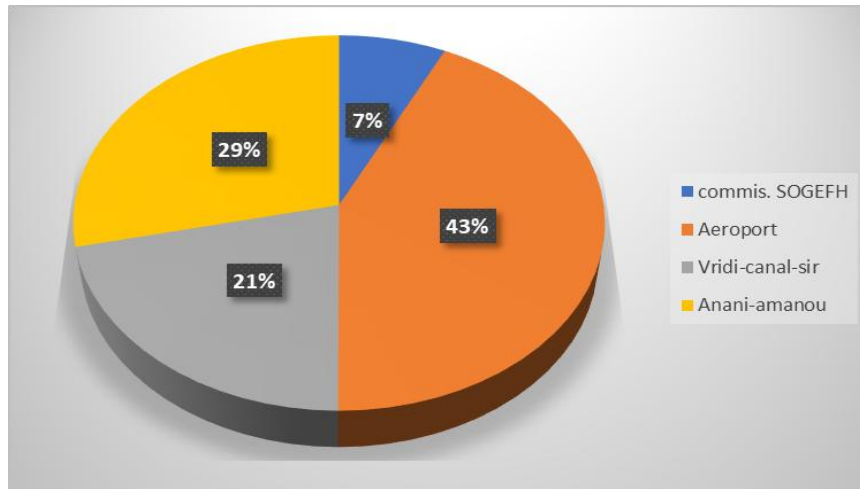
Photo 2 : Exemple d'habitat résidentiel de type villa basse au quartier Aéroport



La distribution des villas met en évidence des disparités notables entre les quartiers étudiés. Leur forte concentration dans la zone de l'Aéroport confirme l'attrait de cet espace pour les ménages à revenus élevés, tandis que leur proportion demeure plus modeste à SOGEFHIA et à Vridi. À Anani-Amanou, leur présence reste néanmoins significative, traduisant une

diversification progressive du tissu résidentiel. La figure suivante illustre la répartition des villas selon les zones d'enquête.

Figure 2 : Répartition spatiale des villas selon les zones d'étude.



Source : Enquêtes de terrain, Août 2025

Les villas représentent 20,3 % des logements de Port-Bouët, avec une forte concentration à l'Aéroport (43 %), attirant les ménages à revenus stables grâce à la proximité de la plateforme internationale. Construites en matériaux modernes et clôturées, elles incarnent confort, sécurité et ascension sociale.

À Anani-Amanou (29 %) et Vridi-Canal-SIR (21 %), leur présence reste significative mais moindre, influencée par la disponibilité foncière et le profil socio-économique des habitants. En revanche, au Commissariat-SOGEFHIA (7 %), elles sont marginales, au profit des immeubles collectifs réalisés par la SOGEFHIA.

Ce contraste met en évidence le rôle des politiques urbaines et des projets institutionnels dans la structuration de l'habitat. Socialement, les villas traduisent l'aspiration des classes moyennes supérieures à un logement individuel, distinct des appartements collectifs et des habitats précaires.

À l'instar des duplex, elles constituent un marqueur de distinction socio-résidentielle et confirment le rôle de l'habitat de standing dans la recomposition urbaine et l'accentuation des contrastes socio-spatiaux.

3.2. Les formes résidentielles intermédiaires : l'habitat économique

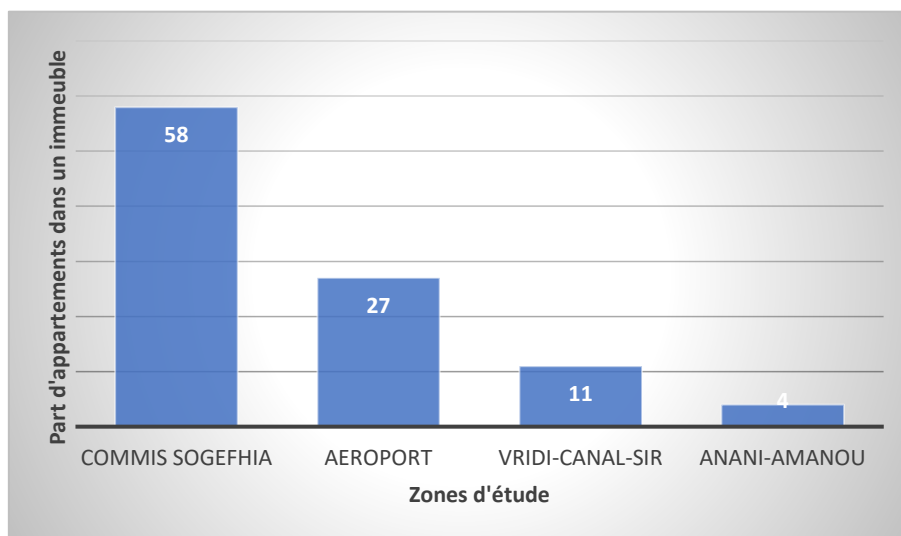
L'habitat économique constitue une composante majeure du paysage résidentiel de Port-Bouët, se situant entre le haut standing et l'habitat précaire. Il répond principalement aux besoins des classes moyennes et populaires, à travers les appartements en immeuble, les maisons simples,

mais aussi les concessions et studios. Les appartements, issus surtout des politiques publiques comme celles de la SOGEFHIA, traduisent une volonté d'encadrement institutionnel. Les maisons simples, quant à elles, proviennent davantage d'initiatives privées ou familiales. Ces formes de logement reflètent les compromis des ménages entre confort, accessibilité financière et proximité des activités.

3.2.1. Les appartements en immeuble : expression d'un habitat économique planifié

Les appartements en immeuble constituent une composante importante de l'habitat économique dans la commune de Port-Bouët. Leur présence est particulièrement marquée à SOGEFHIA, où la politique immobilière de la SOGEFHIA a favorisé la construction d'immeubles collectifs destinés aux fonctionnaires et aux ménages de la classe moyenne. En revanche, leur proportion demeure plus faible dans les autres quartiers, traduisant une moindre intervention planifiée de l'État ou des promoteurs immobiliers. La figure ci-après présente la répartition des appartements en immeuble selon les zones étudiées.

Figure 3 : Répartition spatiale des appartements dans un immeuble selon les zones d'étude



Source : Enquêtes de terrain, Août 2025

Les appartements en immeuble, représentant 15,9 % de l'ensemble des logements, sont particulièrement concentrés au Commissariat-SOGEFHIA (58 %). Ce poids s'explique par l'intervention historique de la Société de Gestion Financière des Habitats (SOGEFHIA), qui a construit un grand nombre d'immeubles collectifs pour loger les fonctionnaires. Ce type d'habitat traduit une logique de planification urbaine institutionnelle, visant à densifier l'espace tout en offrant un logement de qualité intermédiaire aux classes moyennes salariées.

En revanche, leur faible présence à Anani-Amanou (4 %) et à Vridi-Canal-SIR (11 %) met en évidence l'absence de politique immobilière planifiée dans ces zones, laissant place à des

habitats populaires ou précaires. Les appartements en immeuble reflètent ainsi une volonté de modernisation, mais limitée à certains quartiers bénéficiant de l'action de l'État et des sociétés immobilières.

3.2.2. Les maisons simples : un habitat intermédiaire entre confort et modestie

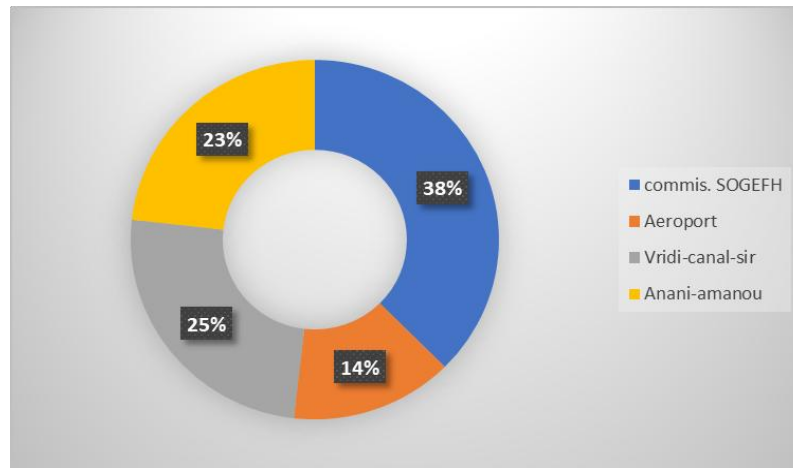
Les maisons simples occupent une place intermédiaire dans la typologie de l'habitat de Port-Bouët. Construites en matériaux solides mais d'architecture modeste, elles se composent généralement de trois à quatre pièces et sont destinées à des ménages à revenus moyens. Ce type de logement se retrouve particulièrement à SOGEFHIA et à Vridi, où il répond aux besoins résidentiels d'une population en quête de stabilité sans pour autant accéder aux standards du haut standing. La photographie suivante illustre un exemple typique de maison simple rencontrée dans les zones étudiées.

Photo 3 : Exemple d'une maison simple construite à la SOGEFHIA



Prise de vue : EVIAR O. Bernard, 2025

La répartition des maisons simples dans les quartiers étudiés met en évidence une implantation contrastée. Ce type de logement, caractérisé par une architecture modeste et fonctionnelle, se concentre particulièrement à SOGEFHIA et à Vridi, où il constitue une réponse adaptée aux besoins des ménages à revenus moyens. À l'Aéroport et à Anani-Amanou, leur proportion demeure plus faible, traduisant une orientation résidentielle différente, dominée respectivement par les villas et les concessions. La figure suivante illustre la distribution des maisons simples dans les zones d'étude.

Figure 4 : Répartition des maisons simples selon les zones d'étude

Source : Enquêtes de terrain, Août 2025

Les maisons simples représentent environ 16,2 % des logements et se concentrent à SOGEFHIA (38 %) et Vridi-Canal-SIR (25 %). Ces habitations, construites en matériaux solides mais avec une organisation interne modeste (3 à 4 pièces), traduisent l'adaptation des classes moyennes et populaires à des conditions économiques restreintes.

Leur présence à SOGEFHIA confirme l'ancrage d'une population de fonctionnaires et d'agents intermédiaires, tandis que leur proportion à Vridi s'explique par le caractère semi-populaire du quartier, situé entre la zone industrielle et résidentielle. En revanche, leur faible présence à l'Aéroport (14 %) montre que ce quartier est davantage tourné vers les habitats de standing (villas). Les maisons simples constituent donc un compromis entre confort et accessibilité, mais révèlent également les limites du pouvoir d'achat des ménages urbains.

3.2.3. Les concessions : formes d'habitat collectif entre tradition et modernité

Les concessions constituent une forme traditionnelle d'habitat collectif encore présente dans les quartiers populaires de Port-Bouët. Elles regroupent plusieurs logements autour d'une cour commune, favorisant la cohabitation et les liens de solidarité entre ménages. Bien que modestes, elles offrent une solution accessible aux familles à faibles revenus, malgré les contraintes de promiscuité et d'intimité. Ce type d'habitat illustre le contraste entre tradition et modernité dans le paysage résidentiel urbain. Cette réalité est illustrée par la photo 4 qui montre la configuration spatiale et la convivialité de ce modèle d'habitat collectif.

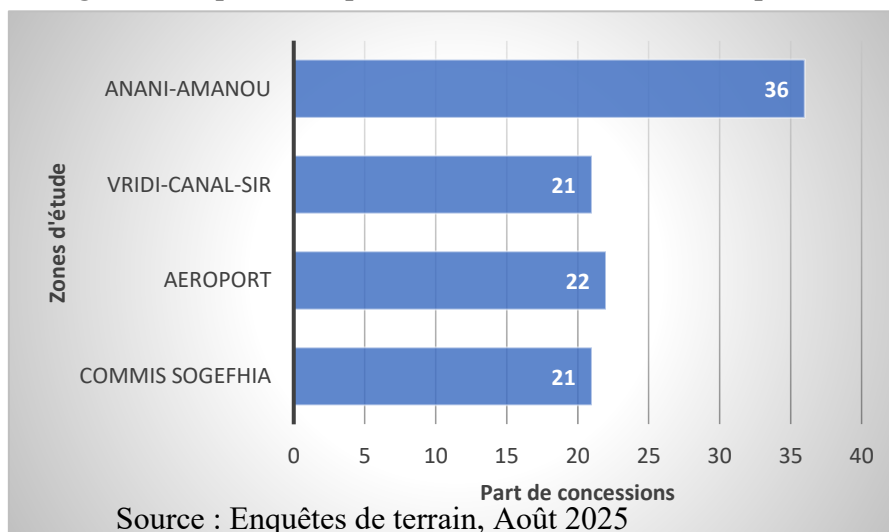
Photo 4 : Illustration d'un habitat collectif de type concession dans le quartier Anani-Amanou



Prise de vue : EVIAR O. Bernard, 2025

La répartition des concessions révèle une forte concentration à Anani-Amanou, où elles constituent le mode d'habitat dominant. Ce type de logement, reposant sur la cohabitation de plusieurs ménages dans un même espace, traduit la précarité résidentielle et les stratégies collectives de logement des familles à revenus modestes. À SOGEFHIA, à l'Aéroport et à Vridi, leur proportion est plus limitée, reflétant la prédominance d'autres formes résidentielles comme les appartements ou les maisons simples. La figure suivante illustre la distribution des concessions selon les quartiers étudiés.

Figure 5 : Répartition spatiale des concessions selon les quartiers



Les concessions, avec 16,3 % de l'échantillon, dominent à Anani-Amanou (36 %). Ce type de logement, issu des transformations des cours communes, est caractérisé par une organisation collective autour d'une cour partagée. Ce modèle traduit à la fois une continuité avec les

traditions d'habitat en Afrique de l'Ouest et une réponse économique adaptée aux ménages à revenus modestes.

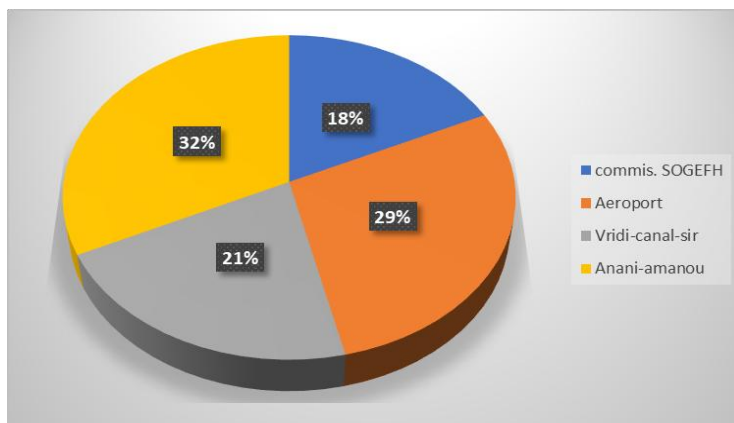
Si elles offrent un espace de sociabilité communautaire, les concessions posent aussi des problèmes d'intimité et de gestion de la cohabitation, souvent sources de tensions sociales. Leur forte proportion à Anani-Amanou illustre la précarité résidentielle de ce quartier populaire, marqué par la présence de ménages migrants et de petits travailleurs. Les concessions deviennent ainsi des indicateurs de la pauvreté urbaine, tout en demeurant un pilier du logement populaire à Abidjan.

3.2.4. Les studios : habitat de transition pour jeunes actifs et ménages modestes

Les studios constituent une forme d'habitat individuel et économique, caractérisée par une seule pièce polyvalente servant à la fois de chambre et d'espace de vie. Ce type de logement répond surtout aux besoins des jeunes actifs, des étudiants et des célibataires, traduisant la fragmentation des unités familiales en milieu urbain. Leur présence marquée à Anani-Amanou et dans la zone de l'Aéroport illustre la forte demande en logements accessibles dans un contexte de pression foncière.

Cette tendance est clairement illustrée par la Figure 6 qui met en évidence leur concentration dans les quartiers à forte densité et à revenus modestes.

Figure 6 : Répartition des studios dans la zone d'étude



Les studios représentent 8,1 % des logements de Port-Bouët, avec une forte concentration à Anani-Amanou (32 %) et à l'Aéroport (29 %), suivis de Vridi-Canal-SIR (21 %) et de SOGEFHIA (18 %). Caractérisés par une pièce unique polyvalente, ils sont typiques des quartiers populaires à forte densité et répondent aux besoins des jeunes actifs, étudiants, célibataires et migrants en quête de logements temporaires et abordables. Leur importance à

Anani-Amanou reflète la précarité et la pression foncière, tandis qu'à l'Aéroport, elle est liée aux travailleurs des services portuaires et aéroportuaires.

Les studios traduisent la montée des ménages nucléaires et la fragmentation des familles, confirmant les mutations sociales dans les grandes villes africaines. Toutefois, leur concentration dans les quartiers populaires souligne une urbanisation contrainte, marquée par la réduction de l'espace habitable et le manque de planification. Ainsi, ils apparaissent à la fois comme une solution pragmatique à la demande croissante en logements abordables et comme un révélateur des tensions entre offre résidentielle limitée et besoins sociaux pressants.

3.3. Les baraques : un habitat précaire révélateur des limites de la planification urbaine

Les baraques constituent la forme la plus précaire de l'habitat à Port-Bouët, révélant les limites de la planification urbaine face à la croissance démographique. Construites avec des matériaux de récupération, elles traduisent une urbanisation spontanée née de la pénurie de logements abordables. Concentrées dans les zones populaires comme Anani-Amanou, elles reflètent la fragilité socio-économique des ménages à faibles revenus. Marquées par l'exiguïté et l'insalubrité, ces habitations témoignent de la précarité urbaine, comme le montre la photo 5 :

Photo 5 : Exemple d'un habitat précaire de type baraque à Anani-Amanou

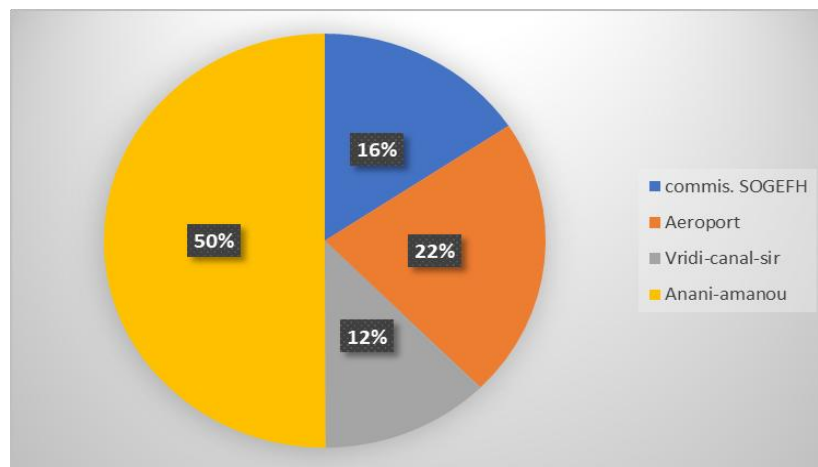


Prise de vue : EVIAR O. Bernard, 2025

La répartition des baraques met en évidence une forte concentration à Anani-Amanou, où elles constituent près de la moitié des logements recensés. Construites en matériaux précaires et souvent issues d'occupations spontanées, elles traduisent la vulnérabilité socio-économique de nombreux ménages, notamment des migrants et travailleurs du secteur informel. Dans les quartiers de SOGEFHIA, de l'Aéroport et de Vridi, leur présence est beaucoup plus marginale,

soulignant les disparités résidentielles au sein de la commune. La figure suivante illustre la distribution des baraques selon les zones étudiées.

Figure 7 : Répartition des Baraques selon la zone d'étude



Source : Enquêtes de terrain, Août 2025

Les baraques constituent 9,3 % des habitats recensés, mais leur concentration est très marquée à Anani-Amanou (50 %). Construites en matériaux précaires (bois, tôles, banco), elles reflètent une occupation spontanée et non planifiée de l'espace urbain. Ces habitats traduisent la vulnérabilité socio-économique de leurs occupants, souvent des migrants ouest-africains travaillant dans le secteur informel (petits commerces, artisanat, services).

La forte présence de baraques à Anani-Amanou s'explique par les déguerpissements successifs le long de l'autoroute de Bassam, qui ont poussé de nombreux ménages à se reloger dans des conditions précaires. Leur marginalisation à SOGEFHIA, Vridi et Aéroport (moins de 20 %) témoigne du contrôle foncier plus strict dans ces zones.

Au-delà des statistiques, les baraques illustrent les limites de la gouvernance urbaine et la difficulté à proposer des alternatives résidentielles accessibles aux populations vulnérables.

4. Discussion

Les résultats montrent que la typologie de l'habitat à Port-Bouët traduit une forte différenciation socio-résidentielle. Les duplex et villas, concentrés dans les quartiers de l'Aéroport et de SOGEFHIA, incarnent les aspirations des classes moyennes et supérieures urbaines. Comme le souligne (A.Yapi-Diahou, 1992 : 87), l'urbanisation ivoirienne illustre l'« expression spatiale des inégalités sociales », où les quartiers planifiés coexistent avec des habitats précaires. Cette dualité est également relevée par (K. Konan, 2005 : 121), qui met en évidence le rôle du foncier comme facteur sélectif de l'espace urbain.

Cette stratification résidentielle n'est pas propre à Abidjan. À Dakar, (H. Godard, 2002 : 58) note que les logiques foncières et économiques produisent des « espaces de distinction » opposés à des zones populaires marginalisées. De même, à Bamako, (A. Sylla, 2014 : 76) montre que la ségrégation résidentielle est le produit d'un croisement entre politiques urbaines sélectives et stratégies familiales d'accès au logement. Ces constats confirment que Port-Bouët s'inscrit dans une dynamique urbaine ouest-africaine où la différenciation résidentielle est devenue structurelle.

L'étude révèle également que la sélectivité foncière conditionne fortement la distribution des logements. Les villas et duplex trouvent leur implantation dans les espaces régulés, tandis que les baraques et concessions prolifèrent dans les zones où l'encadrement urbain est faible. Pour (S. TRAORE, 2010 : 63), cette situation reflète l'incapacité des politiques publiques à anticiper la demande en logements abordables. Dans la même logique, (N. Kouadio, 2015 : 142) parle d'« informalité constitutive » de l'urbanisation ivoirienne, où l'État n'arrive pas à contrôler l'expansion de l'habitat précaire.

Ces observations rejoignent celles de plusieurs auteurs africains. À Ouagadougou, (J. B. Ouédraogo, 2016 : 155) insiste sur le rôle limité de la régulation publique dans l'encadrement des quartiers populaires. À Madagascar, (S. Rakotomalala, 2012 : 201) démontre que la faiblesse institutionnelle favorise l'essor de logements précaires dans les périphéries d'Antananarivo. Enfin, (O. Kané, 2010 : 103), analysant Dakar, conclut que la gouvernance urbaine en Afrique reste confrontée à un dilemme : moderniser la ville tout en absorbant une croissance démographique rapide et souvent informelle.

L'essor des studios et des logements de petite taille illustre une mutation sociale majeure : la montée en puissance des ménages nucléaires et l'individualisation des trajectoires résidentielles. Pour (A. Diabaté, 2018 : 93), ces transformations s'inscrivent dans une recomposition plus large des pratiques familiales à Abidjan. La forte concentration des studios dans les quartiers populaires comme Anani-Amanou reflète, selon lui, une « adaptation contrainte » aux pressions foncières et aux limites du pouvoir d'achat des jeunes actifs.

Ces résultats entrent en résonance avec les travaux africains. À Antananarivo, (S. Rakotondraibe, 2015 : 122) observe que la demande en petits logements traduit l'émergence de nouveaux profils sociaux urbains. De son côté, (M. Mbodj, 2007 : 198) montre qu'au Sénégal, la généralisation de l'habitat précaire et des formes résidentielles temporaires accentue les inégalités sociales. Plus largement, (F. Navez-Bouchanine, 2002 : 45) évoque une «

urbanisation segmentée » dans les villes africaines, marquée par la juxtaposition d'espaces privilégiés et d'habitats précaires.

En Côte d'Ivoire, ces tendances confirment les analyses de (K. Ouattara, 2019 : 176), pour qui la gestion urbaine est confrontée à un dilemme entre promotion d'un urbanisme moderne et persistance d'espaces informels. Cette situation, que l'on retrouve également dans d'autres métropoles africaines, met en évidence la nécessité d'une gouvernance plus inclusive et d'une politique de logement accessible, afin de réduire les fractures sociales et spatiales.

Conclusion

L'étude menée sur Port-Bouët met en évidence la diversité résidentielle de cette commune d'Abidjan, où coexistent habitats modernes (duplex, villas, appartements) et formes précaires (concessions, studios, baraques). Cette dualité traduit une forte stratification socio-spatiale, accentuée par la croissance démographique, la pression foncière et les limites de la gouvernance urbaine. Les quartiers de l'Aéroport et de SOGEFHIA concentrent les logements de standing, tandis qu'Anani-Amanou demeure dominé par des habitats populaires et précaires. Ces disparités révèlent la ségrégation résidentielle et confirment les analyses sur la fragmentation des villes africaines. L'étude souligne l'urgence d'une gouvernance plus inclusive, fondée sur une meilleure régulation foncière et une politique volontariste de logement économique. En définitive, l'habitat à Port-Bouët apparaît comme un indicateur des inégalités sociales et spatiales, mais aussi comme un révélateur des tensions entre marché foncier, dynamiques sociales et politiques publiques, essentielles à prendre en compte pour penser une urbanisation durable et équitable.

Références bibliographiques

- DIABATÉ Adama, 2018, *Les mutations sociales et résidentielles à Abidjan*, Abidjan : Les Classiques Ivoiriens, 230 p.
- GODARD Henri, 2002, *Habitat et ségrégation à Dakar*, Paris : Karthala, 310 p.
- KANE Ousmane, 2010, *La ville africaine en mutation*, Dakar : CREPOS, 210 p.
- KONAN Kouadio, 2005, *Foncier et dynamiques urbaines à Abidjan*, Abidjan : Presses Universitaires de Côte d'Ivoire, 210 p.
- KOUADIO N'Guessan, 2015, *Ville, habitat et informalité en Côte d'Ivoire*, Paris : Karthala, 260 p.



MBODJ Mamadou, 2007, *Urbanisation et inégalités sociales au Sénégal*, Dakar : Presses Universitaires du Sénégal, 298 p.

NAVEZ-BOUCHANINE Fatima, 2002, *La fragmentation en question : des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale*, Paris : L'Harmattan, 332 p.

OUATTARA Koffi, 2019, *Gouvernance urbaine et enjeux fonciers en Côte d'Ivoire*, Abidjan : NEA Côte d'Ivoire, 280 p.

OUÉDRAOGO Jean-Bernard, 2016, *Urbanisation et précarité au Burkina Faso*, Ouagadougou : Presses Universitaires du Burkina Faso, 245 p.

RAKODI Carole, 1997, *The urban challenge in Africa : growth and management of its large cities*, Tokyo: United Nations University Press, 398 p.

RAKOTOMALALA Simon, 2012, *Urbanisation et transformations sociales à Antananarivo*, Antananarivo : Presses Universitaires de l'Université d'Antananarivo, 250 p.

RAKOTONDRAIBE Jean, 2015, *La ville malgache contemporaine*, Antananarivo : CNRE, 220 p.

SYLLA Amadou, 2014, *Politiques urbaines et ségrégation résidentielle à Bamako*, Bamako : Presses Universitaires du Mali, 276 p.

TRAORÉ Siaka, 2010, *Urbanisation et habitat populaire à Abidjan*, Abidjan : CEDA, 185 p.

YAPI-DIAHOU Alphonse, 1992, *Urbanisation et société en Côte d'Ivoire*, Paris : L'Harmattan, 240 p.